

3 juillet 1935

A propos de diplômes

Nous n'avons fait hier qu'évoquer en pensant une phrase du discours que le Haut-Commissaire a prononcé dimanche. Il y a dans ce discours beaucoup d'autres idées à relever, beaucoup d'autres enseignements à recueillir.

Présidant une remise de diplômes, il était naturel que le Comte de Martel exprimât son sentiment sur les diplômes :

« Une fois de plus, a-t-il dit, entendant le palmarès qui vient de nous être lu, j'ai constaté ce goût de la culture et du savoir, cette aptitude à la vie intellectuelle qui caractérisent à un si haut degré les populations du Proche-Orient. Ici je vous dirai toute ma pensée : cette constatation, si elle a de quoi me réjouir, ne laisse point, par quelque côté de m'inspirer des inquiétudes. Je m'alarme pour les jeunes nations de l'Orient, dont nous construisons pour une part le destin, de ces dons si brillants, trop brillants qui inclinent à dédaigner la technique et les activités de la vie pratique. Je ne voudrais point qu'un exercice de l'intelligence trop orienté vers les études libérales et sans application aux questions économiques et sociales qui s'agitent de notre temps restât infécond et même produisit des conséquences dangereuses pour ces pays renaissants de la vieille Asie. »

Le danger que peut constituer pour la nation une jeunesse trop encline aux études et aux professions libérales – et c'est le cas de la jeunesse libanaise – ne se limite pas en effet au fait que le nombre des chômeurs va se trouver encore grossi. Etudes et professions libérales « *sans application aux questions économiques et sociales* » (il convient de retenir cette précision) détourneraient certainement de la vie de tous les jours avec les problèmes qu'elle pose et les solutions qu'elle sollicite, nombre d'esprits intéressants qui borneraient leur action à des déclarations controversées et ne profitant qu'à eux-mêmes. En attendant que ces esprits enrichissent le patrimoine poétique, scientifique et philosophique du pays, ils constituent pour lui une perte irremplaçable.

Le danger existe et il faut être reconnaissant à ceux qui le réalisent. Il nous semble bien d'ailleurs que c'est inconsciemment contre ce danger que luttent les Etats Généraux de la jeunesse quand ils veulent, en dehors de toute politique, réaliser une œuvre concrète et utile au Liban.

Mais cette tendance à la science abstraite, à la science pour la science, si nous reconnaissons qu'elle est inhérente à l'âme libanaise, nous croyons qu'elle doit pouvoir s'harmoniser avec un sens du réel, plus directs et applicable à ces questions économiques et sociale dont parle le Comte de Martel et qui constituent les bases de toute action efficace dans le domaine national.

Les questions sociales en particulier ont été trop longtemps négligées et ce n'est que depuis quelque temps seulement que la nécessité d'une législation sociale s'est imposée avec

évidence. Mandat et Liban sont totalement responsables de cette carence dans la mesure où, respectivement elles ont eu le pouvoir de la faire cesser.

Il ne s'agit pas de faire de nous un peuple d'artisans et de commerçants mais il s'agit, pour les décideurs de diriger la jeunesse vers une forme plus large du savoir où la place est carrément laissée à l'intellectualisme et non à l'idéalisme et aux activités plus concrètes et plus techniques.

Cet équilibre n'est pas un mince problème et ne s'établit pas en un jour.